



L'association « Forêt Valais » a doublement de quoi se réjouir

Elle a en effet renouvelé aujourd'hui la Convention-cadre qui la lie au canton du Valais. Ce dernier lui confie un certain nombre de mandats depuis 1997 afin de mettre au mieux en valeur le bois de la région. Une aide indispensable quand on sait que cette matière première recouvre plus de 20% du territoire. L'association faîtière des propriétaires de forêts s'occupe ainsi principalement des tâches en lien avec la formation professionnelle et la gestion d'entreprise. Elle a également obtenu un nouveau label : le « Certificat d'Origine Bois Suisse » qui permettra aux consommateurs de savoir qu'un produit se compose d'au moins 80% de bois du pays.